



4^e affichage

CONCOURS : OUV-A26-01

OUVRIÈRE CERTIFIÉE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN

POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET

LE CÉGEP DE ST-FÉLICIEN requiert les services d'une ouvrière certifiée ou d'un ouvrier certifié d'entretien pour un poste régulier à temps complet.

Nature du travail :

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

Qualifications requises :

Posséder un certificat de compétence compagnon (CCC) valide d'électricienne ou électricien, charpentière-menuisière ou charpentier-menuisier, tuyauteuse ou tuyauteur, électromécanicien, ou frigoriste et une expérience pertinente de deux (2) années dans des travaux liés à plusieurs autres métiers.

OU

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP), en électricité, en charpenterie-menuiserie, en plomberie et chauffage, en électromécanique ou en réfrigération et trois (3) années d'expérience pertinente ou autre DEP spécialisé.

Quelques attributions caractéristiques :

La personne de cette classe d'emploi effectue des travaux d'entretien général des installations et des bâtiments et s'occupe de l'entretien préventif et sécuritaire des lieux et de l'équipement.

Elle collabore avec du personnel de niveau technique ou ouvrier dans des travaux spécialisés. Elle dresse ou lit les plans et choisit les matériaux nécessaires aux travaux à réaliser.

Elle vérifie le matériel disponible et, s'il y a lieu, remplit les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux.

Elle peut être appelée à coordonner le travail du personnel de soutien qui lui est assigné.

Elle peut être appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Lieu de travail :

Cégep de St-Félicien.

Horaire de travail :

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 15.

Nombre d'heures/semaine :

38,75 heures.

Supérieur immédiat :

Monsieur Alexandre Bouchard, régisseur général.

Salaire :

29,40 \$ / heure, selon la convention collective en vigueur.

En plus du salaire horaire, s'ajoutent :

- Prime d'attraction et de rétention de 15 %;
- Prime de disponibilité hebdomadaire en partage et en rotation avec les autres ouvriers;
- Tournées de vérification rémunérées lors des jours de fin de semaine et les jours fériés en partage et en rotation également avec les autres ouvriers.

Salaire annuel total estimé pouvant atteindre jusqu'à 85 000 \$.

Date d'entrée en fonction :

Dès que possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, **en mentionnant le numéro du concours au plus tard le 18 octobre 2026**, l'adresse suivante :

CONCOURS OUV-A26-01

Cégep de St-Félicien
Direction des ressources humaines
1105, boul. Hamel, C.P. 7300
St-Félicien (Québec) G8K 2R8
Télécopieur : 418 679-9261
Courriel : drh@cegepstfe.ca

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les personnes issues des Premières Nations et Inuit, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le 2 octobre 2026